



Le Conseil communal est appelé à se présenter à la maison communale à Steinfort, en date du **jeudi, le 29 septembre à 15:00 heures**, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivants:

Séance publique

- 1) Travaux en cours
- 2) Organisation scolaire définitive de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2022/2023
- 3) Règlement Général de Police de la commune de Steinfort – Modification
- 4) Devis
- 5) Titres de recettes
- 6) Arrêt provisoire du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2020 de l'Office Social Régional de Steinfort
- 7) Modifications budgétaires
 - a. Tableau des modifications au service ordinaire de l'exercice 2022
 - b. Crédits spéciaux et supplémentaires au service extraordinaire de l'exercice 2022
- 8) Convention relative à un droit de servitude
- 9) Compromis de vente
- 10) Actes notariés
- 11) Droits de préemption
- 12) Dénomination des nouvelles rues créées dans le cadre de la viabilisation du PAP « Hanner dem Huewerbësch » à Kleinbettingen
- 13) Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle pour les besoins de l'administration communale
- 14) Informations et Courrier

Séance à huis clos

- 15) Affaires du personnel communal

Donné à Steinfort, le 22 septembre 2022

Sammy Wagner
Bourgmestre-Président



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal